

4<sup>e</sup> SÉRIE.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. 1<sup>er</sup> & 2<sup>e</sup> SEMESTRES 1898.

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ

DES

### AMIS DES SCIENCES NATURELLES

### DE ROUEN



ROUEN

IMPRIMERIE JULIEN LECERF

1899



M. Poussier, Archiviste, fait don, pour la bibliothèque, de l'*Histoire naturelle des reptiles*, par M. Daudin. Des remerciements sont adressés au donateur.

Notre collègue M. Louis Germain, d'Angers, envoie un intéressant travail intitulé : *L'effet des poisons minéraux sur quelques mollusques terrestres et fluviaux*. Ce travail ne pouvant, en raison de son importance, être inséré au procès-verbal, sera soumis au Comité de publicité.

M. Henri Gadeau de Kerville lit ensuite les deux notes suivantes envoyées par M. l'abbé Letacq :

## LE LÉZARD VERT

Existe-t-il aux environs de Falaise (Calvados) ?

Par l'Abbé A.-L. LETACQ

---

Les longues et si consciencieuses recherches de notre savant collègue, M. Henri Gadeau de Kerville, ont prouvé que le Lézard vert existe dans quatre départements de notre province : il est assez commun dans l'Orne au sud des collines de Normandie, se trouve dans la Manche au Mont-Saint-Michel et sur quelques points isolés de l'Eure et de la Seine-Inférieure : *Faune de la Normandie, Fascicule IV, Reptiles, Batraciens et Poissons*, etc., Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, 2<sup>me</sup> semestre 1896, p. 161.

Pour le Calvados, l'auteur écrit : « Bien que je ne possède aucun renseignement qui démontre, d'une manière non douteuse, la présence du Lézard vert dans le Calvados, je crois néanmoins pouvoir avancer, *a priori*, qu'il est presque certain que cette espèce existe dans ce département. »

Or, ces jours derniers, en feuilletant un ouvrage publié, il y a quelques années déjà, par M. Louis Duval, archiviste de l'Orne, sur le *Rôle des croyances populaires et des traditions dans la protection des animaux*, Alençon, 1889, in-12, 144 p., Extr. du *Courrier de l'Ouest*, j'y trouvai les lignes suivantes extraites d'un *Rapport sur l'élection de Falaise*, adressé en 1786 par M. Brunet subdélégué à l'intendant d'Alençon : « Dans l'ordre des Reptiles, nous  
« avons une espèce de Lézard verd qui tient beaucoup du  
« Quetspale du Brésil, en ce que sa queue est plate, épi-  
« neuse et par anneaux, à la différence des autres de la  
« même espèce, dont la queue est ronde, unie et d'une seule  
« vertèbre. Ce reptile existe sous les rochers de Vaux à une  
« demi-lieue de la ville, et ne se trouve que là. On prétend que  
« sa morsure est aussi venimeuse que celle du Vipère (*sic*).  
« Un garde de Saint-André m'a dit, il y a quelques jours,  
« qu'au mois de septembre dernier il en avait tué un qui  
« s'était attaché à la jambe d'un jeune basset, que celui-ci  
« enfla presque aussitôt et mourut dans deux heures. Plu-  
« sieurs chasseurs m'ont dit la même chose ; mais il est  
« difficile d'affirmer rien de positif sur de pareils témoi-  
« gnages. M. Bourget, qui connaît beaucoup ce Reptile, qui  
« l'a examiné, m'a fort assuré le contraire : il le range pour  
« les qualités dans la classe des autres Lézards, qui n'ont  
« rien de dangereux. » (*Archives de l'Orne*, série C.)

La comparaison du Lézard de Falaise avec le Quetspale ou Quetzpadéo (V. Gervais in *Dict. d'Orbigny*), alors assez mal connu des naturalistes, ne peut nous fournir aucune donnée utile ; mais, malgré cela, il paraît bien que cette indication concerne le *Lacerta viridis* Daud. Elle ne peut sans aucun doute être acceptée que sous bénéfice d'inventaire, et pour mon propre compte, je ne puis plus me défaire d'un doute sur la valeur des déterminations, qui ne sont pas dues à des spécialistes autorisés ; mais, abstraction faite des croyances et des préjugés populaires, toujours les mêmes d'ailleurs depuis cent ans, le témoignage de Brunet ne

mériterait-il pas au moins d'être contrôlé? Il me semble qu'il y a là un curieux sujet de recherches pour les naturalistes falaisiens. Des articles plus récents ont-ils mentionné la présence du Lézard vert aux rochers de Vaux? S'y trouve-t-il encore? L'observation de ce reptile, dans une station où il est signalé depuis un siècle, serait des plus curieuses, et, en venant justifier les prévisions de M. Henri Gadeau de Kerville, fixerait un point encore douteux de la faune normande.

Cette région, d'ailleurs, située à la limite du Calvados et de l'Orne, parsemée de nombreux accidents rochers, sillonnée de coteaux souvent couverts de bois et de bruyères, offre au Lézard vert ses localités privilégiées.

Il est certain qu'il manque dans tous les environs, et je n'en connais en particulier aucune capture sur toute la partie du département de l'Orne voisine de Falaise; mais, comme le fait très bien remarquer M. Lataste : « L'aire occupée par  
« un Reptile écailleux ne se termine généralement pas par  
« une ligne plus ou moins ondulée, mais continue, comme  
« celle des Batraciens. Bien au contraire, il se fait sur ses  
« limites comme des éclaboussures qui jaillissent quelque-  
« fois assez loin; c'est une côte accidentée présentant de  
« profondes découpures, des caps et des îles fort avancés en  
« pleine mer. »

Il y aurait donc aux rochers de Vaux une île ou station écartée de Lézard vert, analogue à celles de l'Eure et de la Seine-Inférieure ou de Bagnoles-de-l'Orne et de Sillé-le-Guillaume (Sarthe), pour le Lézard des souches, que l'on ne retrouve plus communément que dans l'Est de la Normandie.

---